

NOTICE
AIDE-MÉMOIRE
FAQ

L'épi
de la Vallée



Comment adhérer à l'Épi de la Vallée ?



Tout d'abord, je m'inscris :



1- Je vais sur **monepi.fr/delavallée** et je clique sur "**comment adhérer**" en bas de page

>> Comment adhérer

2- Je lis les informations, puis je clique sur "**je m'inscris**" et je remplis tous les champs

je m'inscris

3- Je viens à la Ferme de la Commanderie à St Aubin, où je **lis et signe le règlement intérieur de l'Épi ***.

Un e-mail sera envoyé aux pré-inscrits pour leur faire part des dates pour venir faire valider leur inscription (et participer aux travaux d'aménagement s'ils le souhaitent)

Fin de l'inscription ! Je recevrais sous peu un mail de confirmation.

Puis, j'adhère :

Une fois mon inscription confirmée et avant de faire mes premiers achats, il me reste à :

- faire un virement sur le compte de l'Épi (RIB dans l'e-mail reçu) d'un montant de 50 € minimum, en indiquant le **libellé "Rechargement" suivi de mes nom et prénom**

- aller sur le site de l'Épi (www.monepi.fr/delavallée), cliquer sur **"se connecter"** en bas à droite, indiquer mes identifiants et procéder à ces **3 dernières étapes** :

1/ Recharger mon compte (via le Bouton "Compte", cf image flèche 1) en indiquant bien le même montant que celui fait par virement.

2/ Acheter mon adhésion annuelle (elle se trouve dans "Produits en rayon à l'épicerie" puis "Adhésions").

attention à sélectionner la bonne formule (famille/individuelle) et la période en cours !

3/ Planifier ma participation mensuelle de 2 heures par mois en choisissant heures et missions (Bouton "Planning").

Planning des créneaux ouverts

Bienvenue dans votre Épi !